



OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste :	Journalier ou journalière – Entretien des parcs
Département :	Travaux publics
Statut :	Saisonnier – Temps plein
Date de début de l'affichage :	11 mai 2022
Date de fin de l'affichage :	25 mai 2022
Durée de l'emploi :	30 mai au 14 octobre 2022

Destination remarquable pour les amateurs de plein air et lieu de création privilégié pour de nombreux artistes et artisans, le Village de Val-David est un *monde à part* combinant à merveille NATURE et CULTURE.

DESCRIPTION DU POSTE

Relevant du coordonnateur aux travaux publics, le titulaire du poste assure l'entretien général des parcs municipaux. La personne aura notamment, sans s'y limiter, les responsabilités suivantes :

- Tondre du gazon dans tous les parcs et au niveau de la voirie
- Conduire et opérer le tracteur, la tondeuse ainsi que le véhicule de service
- Effectuer l'inspection des parcs et la gestion de la sécurité (module pour enfants, parc de planche à roulettes, etc.)
- Effectuer l'entretien du terrain de soccer et le traçage des lignes
- Assurer les tâches saisonnières en lien avec l'ouverture et la fermeture des parcs (ensemencer le gazon, déplacer les tables à piques nique, ramasser les feuilles et les branches mortes, etc.)
- Balayer les trottoirs et les stationnements avec un tracteur
- Participer au soutien des activités de loisirs et culturelles (déménagement, installation d'équipements)
- Vider et entretenir les poubelles des espaces publics ainsi que le mobilier urbain (ex. : banc)
- Aider à l'exécution de certains travaux de voirie (livraison de bacs, signalisation, ramassage des déchets sur la voie publique et les parcs, etc.)
- Évaluer l'état de santé des arbres et procéder à la coupe de branches et d'arbres morts
- Planter des arbres et arroser les végétaux

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études secondaires (sec. 5)
- Deux (2) années d'expérience pertinentes
- Permis de conduire, classe 5
- Polyvalence, Autonomie
- Bonne capacité à travailler en équipe
- Orienté vers le service aux citoyens
- Formation ou expérience en horticulture (atout)

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire annuel déterminé selon l'échelle salariale Classe C, soit entre 20.67 \$ et 24.89\$, selon la convention collective des cols bleus en vigueur.
- Horaire de 40 heures par semaine, incluant le samedi et le dimanche. Les jours de travail peuvent varier d'une semaine à l'autre.

Nous croyons que la diversité est une force au sein d'une équipe et nous invitons chaleureusement les femmes, les personnes autochtones, les personnes appartenant à un groupe ethnique ou culturel marginalisé et les personnes vivant avec un handicap à présenter leur candidature.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature d'ici le **25 mai 2022** à l'adresse suivante : rh@valdavid.com.